
Etude de la dynamique du divorce chez les couples mariés en milieu urbain à Kisangani (2021 2025)

Study of the Dynamics of Divorce Among Married Couples in Urban Areas of
Kisangani (2021–2025).

Auteur 1 : Albert ONOTAMBA TONONDJO.

Albert ONOTAMBA TONONDJO Professeur à l'Université de Kisangani / Faculté des sciences sociales,
administratives et politiques/ RDC.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui
pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : ONOTAMBA TONONDJO .A (2026) « Etude de la dynamique du divorce chez les
couples mariés en milieu urbain à Kisangani (2021 2025) », African Scientific Journal « Volume 03, Num
35 » pp: 0267 – 0295.



DOI : 10.5281/zenodo.19138261
Copyright © 2026 – ASJ



RESUME

L'étude de la dynamique du divorce chez les couples mariés en milieu urbain à Kisangani, menée sur la période 2021-2025, vise à analyser les facteurs, les tendances et les conséquences de cette rupture conjugale dans un contexte urbain congolais. Le divorce, phénomène social complexe, reflète les transformations profondes des relations familiales et des normes culturelles dans les sociétés contemporaines. Cette recherche se concentre sur Kisangani, ville caractérisée par un mélange de modernité et de traditions, offrant un terrain propice pour comprendre comment les pressions économiques, sociales et psychologiques influencent la stabilité des couples.

Les résultats mettent en évidence plusieurs facteurs déterminants du divorce, tels que les conflits interpersonnels, l'incompatibilité des caractères, les difficultés financières, ainsi que l'impact des influences extérieures comme les réseaux sociaux et la pression de l'entourage. L'étude montre également que les femmes, de plus en plus autonomes sur le plan économique et social, jouent un rôle croissant dans la décision de mettre fin au mariage. Sur le plan démographique, le divorce touche principalement les couples jeunes et urbains, dont les attentes vis-à-vis du mariage sont en constante évolution.

Enfin, cette recherche souligne les conséquences multiples du divorce, tant pour les conjoints que pour les enfants, incluant des impacts psychologiques, économiques et sociaux. Elle insiste sur la nécessité d'une meilleure sensibilisation et de programmes de médiation matrimoniale afin de prévenir les conflits et de renforcer la cohésion familiale. Ce travail constitue ainsi une contribution significative à la compréhension du divorce dans le contexte urbain de Kisangani et à la formulation de politiques familiales adaptées.

Mots clés : Dynamique, Divorce, Couples mariés, Adultère, Violence domestique.

ABSTRACT

The study of divorce dynamics among married couples in urban Kisangani, conducted over the period 2021–2025, aims to analyze the factors, trends, and consequences of marital dissolution within a Congolese urban context. Divorce, a complex social phenomenon, reflects profound transformations in family relationships and cultural norms in contemporary societies. This research focuses on Kisangani, a city characterized by a blend of modernity and tradition, providing an ideal setting to understand how economic, social, and psychological pressures influence couple stability.

The findings highlight several key determinants of divorce, including interpersonal conflicts, personality incompatibility, financial difficulties, as well as the influence of external factors such as social media and peer pressure. The study also shows that women, increasingly autonomous economically and socially, play a growing role in the decision to end a marriage. Demographically, divorce primarily affects young urban couples whose expectations regarding marriage are constantly evolving.

Finally, the research emphasizes the multiple consequences of divorce for both spouses and children, encompassing psychological, economic, and social impacts. It underscores the need for greater awareness and marital mediation programs to prevent conflicts and strengthen family cohesion. This work thus constitutes a significant contribution to understanding divorce in the urban context of Kisangani and to the development of appropriate family policies.

Keywords: Dynamic, Divorce, Married Couple, Adultery, Spouse, Domestic Violence.

1. Introduction.

Le mariage constitue l'une des institutions sociales les plus importantes dans la structuration de la famille et de la société. Il repose sur des valeurs telles que la stabilité, la solidarité, la responsabilité et l'engagement mutuel entre les conjoints. Cependant, au cours des dernières années, plusieurs sociétés à travers le monde ont connu une transformation notable dans les relations conjugales, marquée notamment par une augmentation progressive des cas de divorce.

Dans les milieux urbains, ces transformations semblent encore plus visibles en raison de l'évolution des modes de vie, des mutations socio-économiques, de l'influence de la modernité et des changements culturels. La ville de Kisangani, en tant que centre urbain important de la Province de la Tshopo, n'échappe pas à cette réalité sociale.

Depuis quelques années, les observations empiriques ainsi que certains témoignages indiquent une multiplication des cas de séparation et de divorce parmi les couples mariés vivant en milieu urbain. Cette situation soulève plusieurs interrogations sur les facteurs qui expliquent ce phénomène, les conditions dans lesquelles il se produit, ainsi que ses conséquences sur les conjoints, les enfants et la société en général.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude intitulée « Etude de la dynamique du divorce chez les couples mariés en milieu urbain à Kisangani (2021-2025) ». Elle vise à analyser l'évolution du divorce au cours de cette période, à identifier les causes principales qui favorisent la rupture du lien conjugal, ainsi qu'à comprendre les mécanismes sociaux, économiques et culturels qui influencent cette dynamique.

Selon (Amato Paul, R., 2010), Sociologue spécialiste du divorce affirme avec force que le divorce n'est pas seulement une rupture juridique, mais un phénomène social qui reflète des transformations profondes dans les normes, les valeurs et les structures familiales contemporaines : le divorce augmente dans les sociétés modernes parce que les changements économiques, l'indépendance des individus et l'évolution des attentes sociales modifient la nature même des relations conjugales.

De sa part (Joseph Guttman, 1993), soutient que le divorce est un phénomène social et psychologique complexe, influencé par l'interaction des individus, des relations parentales et du contexte social. Il montre que le divorce ne peut être compris uniquement comme une rupture légale, mais doit être analysé dans son cadre social, familial et interpersonnel.

En RDC particulièrement à Kisangani, selon les tribunaux de paix¹, parmi les dossiers y traités, ceux ayant trait aux demandes de divorces occupent la deuxième position après ceux des contentieux fonciers. Cette observation est triste et révélatrice des sociétés qui s'éloignent de plus en plus du modèle de la stabilité conjugale.

De plus, le présent travail vise à analyser les facteurs sociaux à l'origine des divorces chez les couples mariés et d'identifier les conséquences sociales qui en résultent.

Cette étude s'appuie sur la méthode dynamique de Georges Balandier pour analyser les facteurs sociaux liés à la dynamique des divorces et leurs conséquences sociales qui en découlent. Elle considère le divorce comme un phénomène social en mutation, résultant des transformations que connaissent les couples mariés au fil du temps. Des facteurs tels que l'adultère, les violences sexuelles et les pressions extérieures génèrent des tensions et des conflits, conduisant progressivement à une augmentation des cas des divorces.

Dans le cadre de cette recherche, la question principale qui se pose est la suivante : quels sont les facteurs sociaux à l'origine de la dynamique des divorces chez les couples mariés en milieu urbain à Kisangani ? De cette interrogation découle une question subsidiaire que voici : quelles sont les conséquences sociales résultant des cas de divorces observés dans ce milieu ?

Concernant l'hypothèse principale, les facteurs sociaux à l'origine de la dynamique des divorces chez les couples mariés comprennent notamment l'adultère, les difficultés financières, les violences conjugales, le manque de respect, les pressions extérieures ainsi que les différences religieuses ou culturelles. Quant à l'hypothèse spécifique, les conséquences sociales des divorces chez ces couples peuvent être à la fois négatives sur le plan psychologique, socio-économique et familial et positives, telles que la reconnaissance de soi, la capacité à prendre des décisions personnelles, l'apprentissage de la résilience, l'autonomisation des femmes et la diminution des tensions au sein du couple.

Pour la récolte des données du présent travail, nous avons recouru aux outils ci-après : la technique documentaire, nous aidé d'exploiter les rapports annuels afférents à ma thématique abordée. Aussi avons-nous appliqué l'observation directe désengagée, à l'issue de laquelle nous

¹ Informations récoltées auprès des Greffes des deux Tribunaux de paix précités qui nous ont fait le décompte des dossiers à leurs possessions : sur 1 500 dossiers, les demandes de divorces y enregistrées occupent la deuxième position avec 300 dossiers. Par contre, la première position est liée aux conflits fonciers ou parcellaires avec 700 dossiers sur l'ensemble de tous les dossiers y consignés, à compter de 2019 à 2023.

avons obtenu un échantillon occasionnel de 60 sujets sur un effectif de population totale de Kisangani estimée à 1 547 000 habitants².

Concernant le traitement des données récoltées, la présente étude a recouru à analyser le contenu qualitatif et quantitatif de celle-ci. En fin de compte, pour calculer les fréquences observées des données, nous avons utilisé la formule de statistique descriptive reprise ci-dessous.

$$\% = \frac{fo \times 100}{f_o}$$

Légende :

- a) % : pourcentage ;
- b) **fo**: fréquence des données observées ;
- c) **f_o**: somme des fréquences des données observées.

Après cette introduction, la première section présente et interprète les données empiriques recueillies auprès des répondants. La deuxième section analyse la tendance des séparations conjugales ou des divorces à Kisangani. La troisième section examine les facteurs explicatifs à l'origine de la dynamique du divorce chez les couples mariés à Kisangani. La quatrième section met en évidence les conséquences sociales du divorce pour ces mêmes couples. Enfin, la cinquième section est consacrée à la discussion des résultats et à la conclusion de l'étude.

I. Présentation et interprétation des données

I.1 Identification des répondants divorcés

I.1.1 Sexes des enquêtés divorcés

Tableau 1. Répartition par sexes des divorcés (n = 60 = 100%)

N°	Sexes des répondants divorcés	Fréquences	%
1	Femmes	45	75
2	Hommes	15	25

² Population extraite dans la base des données statistiques de l'ONU ? appelées World Urbanization Prospects 2025.

Le tableau 1 présente la répartition des répondants divorcés selon leur sexe. On observe que la majorité des personnes divorcées interrogées sont des femmes. En effet, sur les 60 répondants divorcés, 45 sont des femmes, ce qui représente (75%) de l'échantillon, tandis que 15 sont des hommes (25%) seulement. Ainsi, les femmes constituent une part nettement plus importante que les hommes parmi les répondants divorcés.

I.1.2 Composition par âge

Tableau 2. Répartition des enquêtés par âge (n = 60 = 100%)

N°	Tranches d'âges des divorcés	Fréquences	%
01	Jeunes : 20 – 30	45	75
02	Adultes : 30 – 40	10	16,66
03	Adultes plus âgés : 50 ans et plus	5	8,33

Les données du tableau 2 montrent que la majorité des enquêtés appartient à la tranche d'âge des 20 à 30 ans, avec un effectif de 35 personnes, soit 75 % de l'échantillon total. Cela indique que l'étude est largement dominée par des jeunes

La tranche des 30 à 40 ans représente 10 personnes, soit 16,66 %. Cette catégorie est présente, mais reste nettement moins représentée que celle des jeunes.

Les adultes plus âgés (50 ans et plus) constituent la plus faible proportion avec 5 personnes, soit 8,33% de l'ensemble.

Donc, l'échantillon est majoritairement composé de jeunes (20–30 ans). Les adultes de 30 à 40 ans et ceux de 50 ans et plus sont faiblement représentés. Cela peut influencer les résultats de l'étude, car les opinions ou comportements recueillis reflètent principalement le point de vue des jeunes.

I.1.3 Quartiers de résidence

Tableau 3. Répartition des répondants par commune de la Ville de Kisangani (n = 60 = 100%)

N°	Communes de résidence des enquêtés	Fréquences	%
01	Kabondo	4	6,66
02	Kisangani	4	6,66
03	Makiso	13	21,66
04	Mangobo	25	41,66
05	Lubunga	7	11,66
06	Tshopo	7	11,66

Le tableau 3 la répartition des divorcés enquêtées selon leurs communes de résidence. Il montre combien de répondants vivent dans chaque commune ainsi que la part que cela représente en pourcentage sur l'ensemble de l'échantillon. On observe que la Commune de Mangobo est la plus fortement représentée, avec 25 personnes, (41,66 %) des enquêtés. Vient ensuite Makiso, avec 13 personnes, (t 21,66 %). Les Communes de Lubunga et de Tshopo comptent chacune 7 personnes, ce qui correspond à (11,66 %) pour chacune de ces communes. Enfin, les Communes de Kabondo et de Kisangani sont les moins représentées, avec 4 personnes chacune, (6,66 %) du total. Globalement, la majorité des personnes interrogées

résident à Mangobo et à Makiso, tandis que Kabondo et Kisangani ont la plus faible représentation dans l'enquête.

I.1.4 Tribus des divorcés répondants enquêtés

Tableau 4. Répartition des divorcés selon leurs tribus d'origine ($n = 60 = 100$)

N°	Provinces d'origine	Tribus	Fréquences	%
1	Tshopo	Mbole	18	30
		Topoke	10	16,6
		Lokele	9	15
		Mbesa	8	13,33
		Sous-total	45	75
2	Autres province de la Rdc : Equateur Maniema, Sankuru et Ituri.	Mongo	6	10
		Kusu	4	6,66
		Teltela	3	5
		Hema	2	3,33
		Sous-total	15	25

L'analyse du tableau 4 montre que les tribus de la Province de la Tshopo sont majoritaires, en termes des 45 enquêtées, (75%) tout total des 60 personnes de l'échantillon du travail, où les Mbole comptent 18 sujets (30 %) du total des enquêtés suivi des Topoke, 10 individus, (16,67%), les Lokele, en comprennent 9 (25%) et les Mbesa contiennent 13 personnes (13,33%) des enquêtés. Concernant les autres tribus des autres provinces de la République Démocratique du Congo totalisent 15 personnes (25%) de la somme de l'échantillon de cette recherche où les Mongo englobent 6 sujets, (10%), les Mbuza représentent 4 individus (6,67%), les Kusu avec 3 personnes (5%) et les Tetela renferment 2 enquêtés (3,33%) de l'ensemble de tous les enquêtés ayant été touchés par la présente recherche.

I.1.6 Professions exercées

Tableau 5. Professions exercées par les divorcés enquêtés ($n = 60 = 100\%$)

N°	Profession exercées	Fréquences	%
1	Fonctionnaires de l'Etat	5	8,33
2	Taximen-motos	5	8,33
3	Commissionnaires	5	8,33
4	Chômeurs	45	75

L'analyse de ce tableau 5 met en évidence une forte prédominance des chômeurs parmi les personnes enquêtées. En effet, sur l'ensemble des répondants, 45 individus, soit 75 %, sont sans emploi. Cette proportion largement majoritaire indique que le chômage constitue la situation socioprofessionnelle la plus représentée dans l'échantillon étudié.

En revanche, les autres catégories professionnelles sont faiblement représentées et affichent des proportions identiques. Les fonctionnaires de l'État, les taximen-motos ainsi que les commissionnaires comptent chacun 5 individus, soit 8,33 % pour chaque catégorie.

Ces résultats montrent donc un déséquilibre marqué en faveur de la catégorie des chômeurs, ce qui pourrait suggérer un lien significatif entre la situation de chômage et la problématique étudiée.

II. Tendance empirique des divorces des couples mariés

Tableau 6. Dynamique du divorce des couples mariés à Kisangani

N°	Commune	2021	2022	2023	2024	2025	Totaux	%
1	Kabondo	2	3	4	8	21	38	18,90
2	Kisangani	2	3	4	5	11	25	12,43
2	Lubunga	3	3	6	2	9	23	11,44
3	Makiso	3	2	4	5	6	20	9,95
4	Mangobo	4	7	9	14	26	60	29,85
5	Tshopo	2	3	4	6	20	35	17,41
Total		17	22	28	30	32	201	100

Source : Données recueillies auprès des Greffiers des Tribunaux de Paix de Kisangani, Décembre 2025.

L'analyse du tableau 6 montre une hausse progressive des divorces entre 2021 et 2025, passant de 17 cas en 2021 à 32 cas en 2025, pour un total général de 201 divorces. En effet, la commune la plus touchée est Mangobo, avec 60 cas, soit 29,85 % du total, suivie de Kabondo (38 cas, 18,90 %) et Tshopo (35 cas, 17,41 %). Kisangani et Lubunga présentent des niveaux moyens, tandis que Makiso enregistre le plus faible nombre de divorces (20 cas, 9,95 %).

En somme, les données révèlent une augmentation constante des divorces sur la période étudiée, avec une forte concentration des cas dans la commune de Mangobo.

III. Facteurs sociaux à l'origine du divorce chez les couples mariés

Tableau 7. Répartition des enquêtés selon les causes relatives aux divorces (n = 60 = 100 %)

N°	Causes du divorce chez les couples mariés	Fréquences	%
01	Mariages précoces	50	83,33
02	Adultère	45	75
03	Difficultés financières	35	58,33
04	Violences conjugales	33	55
05	Manque de respect	30	50
06	Pressions extérieures	30	50
07	Différences religieuses ou culturelles	29	48,33

L'analyse des données du tableau 7 met en évidence les principaux facteurs à l'origine des divorces chez les couples mariés, en fonction de leurs fréquences et de leurs pourcentages.

Tout d'abord, les mariages précoces apparaissent comme la cause la plus dominante, avec une fréquence de 50 cas, soit 83,33 %. Cela indique que la majorité des divorces étudiés sont liés à un engagement matrimonial contracté à un âge jugé trop jeune, ce qui peut s'expliquer par un manque de maturité, de stabilité émotionnelle ou de préparation à la vie conjugale.

Ensuite, l'adultère constitue la deuxième cause la plus fréquente, avec 45 cas (75 %). Ce résultat montre que l'infidélité joue un rôle majeur dans la rupture du lien conjugal, en raison de la perte de confiance et des conflits qu'elle engendre.

Les difficultés financières occupent la troisième position, avec 35 cas (58,33 %). Les problèmes économiques semblent donc être un facteur important de tensions au sein du couple, pouvant fragiliser la stabilité du ménage.

Les violences conjugales représentent 33 cas (55%). Ce pourcentage souligne que plus de la moitié des divorces sont liés à des situations de violence, qu'elles soient physiques, psychologiques ou verbales.

Le manque de respect et les pressions extérieures enregistrent chacun 30 cas (50 %). Ces résultats montrent que les conflits liés au comportement des conjoints ainsi que l'influence négative de l'entourage contribuent significativement aux séparations.

Et, les différences religieuses ou culturelles sont mentionnées dans 29 cas, soit 48,33%. Bien qu'elles soient légèrement moins fréquentes que les autres causes, elles demeurent un facteur important de désaccord et de rupture.

En définitive, il est à noter que, l'interprétation de ce tableau révèle que les divorces sont principalement liés aux mariages précoces et à l'adultère, suivis des difficultés financières et des violences conjugales. Ces résultats montrent que les causes du divorce sont multiples et souvent liées à des facteurs à la fois personnels, sociaux et économique

IV. Conséquences sociales négatives et positives du divorce

La vie conjugale n'est pas toujours rose. Sur le terrain, les enquêtés touchés par nos investigations ont déclaré quelques conséquences tant négatives que positives qu'engendrent le divorce.

Tableau 8. Répartition des enquêtés selon les conséquences du divorce (n = 60 = 100 %)

N°	Réponses des enquêtés sur les conséquences dominantes du divorce	Fréquences	%
1	Conséquences négatives		
	▪ Sur le plan psychologique	50	83,33
	▪ Au niveau familial	50	83,33
	▪ Sur le plan économique	40	66,66
	▪ Sur le plan social	40	66,66
2	Conséquences positives		
	• Reconnaissance de soi	30	50
	• Prise de décisions de soi	30	50
	• Apprentissage de la résilience	30	50
	• Autonomisation des femmes	25	41,66
	• Élimination des tensions	25	41,66

L'analyse du tableau 8 relatif aux conséquences dominantes du divorce montre que les conséquences négatives sont les plus fortement exprimées par les enquêtés. En effet, (83,33 %) des répondants estiment que le divorce entraîne des effets négatifs sur le plan psychologique et au niveau familial. Ces deux dimensions constituent les conséquences les plus dominantes du tableau. Cela signifie que la grande majorité des personnes interrogées perçoivent le divorce comme une expérience douloureuse, marquée par des troubles émotionnels (stress, dépression, solitude) et par une désorganisation de la structure familiale.

En outre, (66,66 %) des enquêtés mentionnent des conséquences négatives sur le plan économique et social. Ces résultats indiquent que le divorce peut entraîner une diminution des ressources financières, une instabilité matérielle ainsi qu'une possible marginalisation ou stigmatisation sociale.

Cependant, le tableau met également en évidence certaines conséquences positives du divorce, bien qu'elles soient moins dominantes. En effet, (50 %) des répondants estiment que le divorce favorise la reconnaissance de soi, la prise de décisions personnelles et l'apprentissage de la résilience. Cela montre que, pour une partie des enquêtés, le divorce peut constituer une opportunité de reconstruction personnelle et de développement individuel.

En plus, (41,66 %) des répondants soulignent que le divorce peut conduire à l'autonomisation des femmes et à l'élimination des tensions conjugales. Ces résultats suggèrent que, dans certains cas, la rupture peut permettre de mettre fin à des situations conflictuelles et de favoriser une nouvelle stabilité.

Par ailleurs, l'interprétation générale du tableau révèle que les conséquences négatives (notamment psychologiques et familiales à (83,33 %) dominant largement les perceptions des enquêtés. Toutefois, une proportion non négligeable reconnaît également des effets positifs liés à la reconstruction personnelle et à l'autonomie.

V. Discussion des résultats

La discussion permet de situer les résultats par rapport aux travaux antérieurs. En comparant les conclusions obtenues avec celles d'autres études, le chercheur montre en quoi son travail s'inscrit dans la continuité des recherches existantes ou, au contraire, en quoi il apporte des éléments nouveaux. Cette mise en perspective renforce la crédibilité scientifique de l'étude.

V.1 De la dynamique du divorce à Kisangani

A Kisangani, en République démocratique du Congo, une augmentation des divorcés a été observée au cours des dernières années, notamment dans les tribunaux de paix de la ville, ce qui traduit une tendance croissante à la rupture des unions dans ce milieu urbain.

Cette augmentation s'explique par des éléments multiples et interdépendants, qui sont souvent constatés par les communs de mortels. Parmi les causes fréquemment identifiées figurent les difficultés financières et les conflits conjugaux, qui constituent une source importante des divorces dans la ville où la pression du coût de la vie est forte. De même, le manque de préparation au mariage, l'infidélité, les violences conjugales, la pression extérieures, l'incompatibilité des caractères, le manque du respect sont des facteurs majeurs conduisant les divorces à des couples mariés.

Dans le cas spécifique de Kisangani, la Commune de Mangobo apparaît comme la plus touchée (29,85%), regroupant la plus grande proportion de cas du divorce parmi les communes de résidence enregistrées. Selon (Lyngstad et al. 2011) les conditions socio-économiques et le contexte de vie dans certaines zones urbaines influencent significativement la probabilité de divorce, indépendamment des caractéristiques individuelles de époux.

la forte représentation suggère que les conditions socio-économiques et le contexte de vie dans certaines zones urbaines influencent la probabilité du divorce des couples mariés. Aussi ajout-il que les facteurs tels que le chômage, l'insécurité économique et les attentes sociales liées à la vie conjugale peuvent y être plus prononcés, ce qui accroît les tensions au sein des ménages.

Ainsi, la dynamique du divorce à Kisangani reflète une réalité complexe où les contraintes financières, les défis relationnels et l'évolution des normes sociales en milieu urbain, etc. se conjuguent, entraînant une augmentation des ruptures matrimoniales. Cette situation met en lumière la nécessité de renforcer les services de préparation au mariage, de soutien familial et d'éducation sociale, afin de réduire les tensions au sein des couples et d'améliorer la stabilité des unions dans la communauté.

V.2 Des sexes des enquêtés

L'analyse des résultats de cette catégorie des enquêtés, montre que, parmi les répondants divorcés, les femmes sont majoritaires. Elles représentent (75 %) de l'échantillon, contre les hommes (25 %). Cette prédominance féminine peut s'expliquer par le fait que les femmes sont généralement plus enclines à participer aux enquêtes sociales et aux études portant sur les

dynamiques familiales (Singly, 2000). De plus, plusieurs travaux en sociologie de la famille soulignent que les femmes sont souvent plus affectées par les conséquences sociales et économiques du divorce, ce qui peut renforcer leur intérêt à s'exprimer sur le sujet (Théry, 1993).

En plus, selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE, 2020), les femmes sont statistiquement plus nombreuses à assumer la garde des enfants après un divorce, ce qui peut également influencer leur visibilité dans les études portant sur la situation post-conjugale.

En définitive, les résultats de ce tableau mettent en évidence une forte représentation féminine (75 %) parmi les répondants divorcés, ce qui concorde avec certaines tendances observées dans les recherches en sociologie de la famille.

V.3 Des âges des enquêtés

L'examen des résultats précise une forte concentration des divorces chez les jeunes âgés de 20 à 30 ans (75 %). Cette prédominance suggère que les premières années de mariage constituent une période de fragilité conjugale. Plusieurs chercheurs ont mis en évidence que l'entrée précoce en union, combinée à une instabilité socio-économique et à une maturation affective encore inachevée, augmente le risque de rupture.

Le sociologue français (François de Singly, 2000) souligne que le mariage contemporain repose de plus en plus sur l'épanouissement personnel et l'autonomie individuelle. Cette individualisation du lien conjugal rend les jeunes couples plus exigeants vis-à-vis de la satisfaction affective, ce qui peut favoriser la rupture lorsque les attentes ne sont pas comblées. Dans la même perspective, (Jean-Claude Kaufmann, 1992) montre que la construction de la vie à deux nécessite un long processus d'ajustement des habitudes et des identités ; chez les jeunes couples, ces ajustements peuvent générer des tensions susceptibles d'aboutir au divorce.

La proportion plus faible observée chez les adultes de 30 à 40 ans (16,66 %) peut être interprétée comme le reflet d'une stabilisation progressive des trajectoires conjugales. À cet âge, les individus disposent généralement d'une meilleure assise professionnelle et d'une maturité relationnelle plus affirmée. Selon (Irène Théry, 1993), l'évolution des normes familiales en France et dans l'espace francophone montre que la rupture conjugale devient plus réfléchie et moins impulsive avec l'âge, s'inscrivant davantage dans un processus de redéfinition du lien familial que dans une réaction immédiate au conflit.

Quant aux adultes de 50 ans et plus (8,33 %), leur faible représentation peut s'expliquer par le poids des normes traditionnelles valorisant la stabilité matrimoniale et par l'investissement accumulé au fil des années (patrimoine commun, enfants, réseaux sociaux). (Louis Roussel, 1989) explique que les générations plus anciennes restent davantage attachées à la dimension institutionnelle du mariage, ce qui limite statistiquement les divorces tardifs, même si ceux-ci tendent à augmenter dans les sociétés contemporaines.

Pour résumer, ces résultats confirment ainsi que le divorce apparaît principalement comme un phénomène touchant les jeunes adultes, dans un contexte marqué par l'individualisation des parcours de vie et la transformation des normes conjugales. Ils invitent à renforcer les dispositifs de préparation au mariage, d'éducation à la vie affective et de médiation familiale, particulièrement auprès des jeunes couples.

V.4 Des communes de résidence

En ce qui concerne les lieux d'habitation des répondants divorcés, la forte concentration de ces derniers est plus focalisée dans la Commune de Mangobo (41,66 %). Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, démographique et culturel.

Eu égard à ce qui précède, plusieurs travaux en sociologie et en démographie montrent qu'il existe une corrélation entre le divorce et le milieu habité (urbain ou rural, commune, quartiers favorisés ou défavorisés). Cette corrélation ne signifie pas que le lieu de résidence cause directement le divorce, mais qu'il influence les conditions sociales, économiques et culturelles dans lesquelles évolue le couple.

Premièrement, selon (Roussel, 1992), les milieux urbains sont généralement associés à des taux de divorce plus élevés que les milieux ruraux. L'auteur explique que la ville favorise l'autonomie individuelle, la mobilité sociale et l'affaiblissement du contrôle social traditionnel. Dans les zones rurales, en revanche, la pression communautaire et les normes sociales peuvent contribuer au maintien du mariage malgré les conflits conjugaux.

Deuxièmement, (Singly, 2000) souligne que l'individualisation croissante des sociétés modernes est plus marquée en milieu urbain. Les habitants des villes adoptent plus facilement des valeurs d'autonomie personnelle et d'épanouissement individuel. Lorsque ces attentes ne sont pas satisfaites dans le mariage, la séparation devient une solution socialement acceptable.

Troisièmement, (Théry, 1993) montre que la transformation des normes familiales accompagne la modernisation des espaces urbains. Le mariage n'est plus uniquement une institution sociale

stable, mais une relation fondée sur la satisfaction affective. Cette évolution est souvent plus visible dans les milieux urbanisés.

Quatrièmement, les analyses démographiques indiquent que la répartition spatiale des divorces dépend souvent des caractéristiques socio-économiques des territoires (Institut National de la Statistique et des Études Économiques [INSEE], 2020). Les communes à forte densité et à croissance rapide peuvent enregistrer davantage de situations de divorce en raison des pressions sociales et économiques qui pèsent sur les ménages.

Pour clore, la forte concentration des divorcés dans la commune de Mangobo pourrait être liée à la précarité économique, à la densité démographique, aux transformations des valeurs conjugales et à l'influence du contexte urbain. Ces facteurs, mis en évidence par plusieurs auteurs en sociologie de la famille, permettent d'éclairer les résultats observés dans cette étude.

V.6 Des tribus d'origine des répondants

La majorité des divorcés enquêtés, soit 75% appartiennent bel et bien aux tribus de la Province de la Tshopo, l'effet, la forte proportion y observée s'explique, soit par une présence démographique importante de ces groupes dans la zone d'étude, soit par une plus grande exposition au phénomène analysé. De même, dans des zones urbanisées ou cosmopolites, exposées aux médias, à l'éducation et aux idées modernes, les membres d'une tribu peuvent adopter des attitudes plus libérales vis-à-vis du divorce. Par contre, les divorcés allogènes des tribus des autres provinces ne représentent que (25%), une distribution numériquement faible par rapport aux divorcés tribus autochtones de la province précitée.

En substance, (Jardis, 2022) souligne que la dynamique des mentalités dans des contextes où l'éducation et l'accès à l'information sont en hausse, les jeunes générations peuvent adopter des attitudes plus libérales vis-à-vis du divorce, remettant en question les normes traditionnelles, surtout dans les milieux cosmopolites où il y a une forte acculturation. De même, il poursuit en disant que si une tribu est numériquement majoritaire dans un milieu donné, il est normal qu'elle apparaisse davantage dans les statistiques de divorce simplement par proportion. En effet, dans ces milieux l'influence des médias due à l'exposition à d'autres cultures, notamment par les médias, les réseaux sociaux peuvent également influencer les perceptions du mariage et du divorce au sein des tribus et/ou des couples.

V.7 Des professions exercées

L'examen de ces résultats révèle une surreprésentation très marquée des chômeurs, qui constituent (75 %) de l'échantillon. A l'inverse, les fonctionnaires de l'État, les taximen-motos et les commissionnaires ne représentent chacun que (8,33 %) des enquêtés. Cette distribution met en évidence un déséquilibre socioprofessionnel significatif et suggère que la situation de chômage pourrait être un facteur déterminant dans la problématique étudiée.

D'un point de vue sociologique, ces résultats peuvent être éclairés par les travaux de (Durkheim, 1897), qui montre dans *Le Suicide* que les situations de rupture sociale et d'instabilité économique fragilisent les individus en affaiblissant les mécanismes d'intégration et de régulation sociale. Le chômage, en tant que rupture avec le monde du travail, peut ainsi engendrer un déséquilibre susceptible d'affecter la stabilité familiale.

Dans une perspective plus contemporaine, (Bourdieu, 1993) souligne que la précarité économique altère les conditions d'existence et produit des formes de souffrance sociale. L'absence d'emploi ne constitue pas seulement une perte de revenu, mais aussi une atteinte au capital social et symbolique, ce qui peut fragiliser les relations conjugales et familiales.

De son côté (Castel, 1995) met en évidence le processus de « désaffiliation » qui touche les individus exclus durablement du marché du travail. Selon lui, la perte d'emploi peut entraîner un affaiblissement progressif des liens sociaux et familiaux, exposant les ménages à des tensions accrues. Dans cette optique, la forte proportion de chômeurs observée dans le tableau pourrait s'interpréter comme un indicateur de vulnérabilité sociale.

En sus, les analyses de (Paugam, 2000) sur la disqualification sociale montrent que le chômage prolongé affecte l'identité sociale et l'estime de soi, éléments essentiels à l'équilibre des relations conjugales. Ainsi, la prépondérance des chômeurs dans l'échantillon pourrait refléter l'impact des difficultés économiques sur la stabilité du couple.

Ainsi, les résultats confirment les apports de la sociologie française selon lesquels la précarité professionnelle et le chômage constituent des facteurs majeurs de fragilisation sociale et familiale. La faible représentation des autres catégories professionnelles suggère, en comparaison, une situation relativement plus stable sur le plan socioéconomique.

V. 8 Des facteurs sociaux du divorce chez les couples mariés

V.8.1 Du mariage précoce

L'analyse des résultats montre que la cause majeure de divorce parmi les couples enquêtés est le mariage précoce, qui représente (83,33 %) des cas. Cette proportion très élevée souligne que l'âge au moment du mariage constitue un facteur déterminant dans la stabilité du couple. Selon (Roussel 1992), les mariages contractés à un âge jeune exposent les conjoints à des difficultés d'adaptation et à un manque de maturité émotionnelle, ce qui accroît le risque de rupture. De même, (Singly 2000) souligne que l'individualisation et l'autonomie personnelle, caractéristiques des sociétés contemporaines, sont difficilement conciliables avec des unions contractées très tôt dans la vie, favorisant les tensions et les conflits conjugaux.

En dernier ressort, les résultats montrent que les mariages précoces sont la cause principale du divorce, suivis de l'adultère, des difficultés financières et des violences conjugales. Ces observations sont cohérentes avec les travaux de Roussel (1992), (Singly, 2000), (Théry, 1993) et les analyses de l'(INSEE, 2020), qui soulignent que la stabilité conjugale dépend à la fois de l'âge des conjoints, de la confiance mutuelle, des conditions économiques et du respect des normes affectives et culturelles.

Certaines recherches confirment que le mariage précoce est fortement corrélé au divorce. Les jeunes mariés manquent souvent de maturité émotionnelle et sociale, ce qui les rend moins capables de gérer les conflits conjugaux (Roussel, 1992). (Singly, 2000) ajoute que l'individualisation des sociétés contemporaines rend difficile l'épanouissement personnel dans des unions précoces, augmentant le risque de tensions et de ruptures. (Théry,1993) souligne que les jeunes couples ont souvent des attentes divergentes et un projet de vie qui évolue rapidement, ce qui peut fragiliser le mariage.

D'autres complètent cette analyse. (Khadija et al., 2018) notent que le mariage précoce est souvent associé à une faible éducation et à une dépendance économique des conjoints, facteurs qui accroissent la vulnérabilité du couple. Selon (Nour, 2015), les jeunes mariages exposent également les conjoints à des pressions familiales et sociales plus fortes, ce qui peut générer des conflits précoces et favoriser la séparation. Enfin, (Becker, 1981) observe que les mariages contractés avant 20 ans présentent statistiquement des taux de divorce beaucoup plus élevés que ceux conclus à un âge plus mature, en raison des contraintes économiques et sociales cumulées.

V.8.2 De l'adultère

Identifié par (75 %) des divorcés répondants, l'adultère constitue une des causes majeures de divorce. (Théry, 1993) explique que la fidélité est un élément central du mariage moderne ; toute violation de cette confiance affective fragilise le lien conjugal et conduit souvent à la séparation. Les recherches de Roussel (1992) confirment que les comportements extraconjugaux, lorsqu'ils sont détectés, deviennent l'une des principales sources de conflit et de rupture.

V.8.3 Des difficultés financières

Les difficultés financières (58,33 %) apparaissent également comme des facteurs significatifs. Selon l'INSEE (2020), la précarité économique et les tensions liées à la gestion du foyer augmentent la probabilité de divorce, car elles génèrent stress, conflits et insatisfaction dans le couple.

V.8.4 Violences conjugales

Les violences conjugales (55 %) représentent l'une des causes de divorce parmi les couples mariés enquêtés. Elles peuvent prendre différentes formes : violences physiques, psychologiques, verbales, sexuelles ou encore économiques. Ces actes portent gravement atteinte à la dignité et à l'intégrité du conjoint qui en est victime. Progressivement, ils détruisent la confiance mutuelle, compromettent la sécurité au sein du foyer et brisent l'équilibre affectif du couple. Dans un tel climat de peur, de souffrance et d'instabilité, la vie conjugale devient difficile, voire insupportable conduit souvent à la séparation.

Selon (Walker, 1979), la violence conjugale s'inscrit fréquemment dans un cycle de tension, d'agression et de réconciliation, qui fragilise durablement la relation. Ce climat de peur et d'instabilité compromet la communication et empêche la construction d'un lien conjugal sain.

De même, (Straus et Gelles, 1990) démontrent que les couples confrontés à des violences répétées présentent un taux de rupture significativement plus élevé que ceux où les conflits restent non violents. La violence devient alors un facteur direct de dissolution du mariage.

Dans l'ensemble, les violences conjugales constituent une cause majeure de divorce, car elles détruisent les fondements mêmes du mariage : la confiance, le respect, la sécurité et l'affection mutuelle. Face à une situation de violence, le divorce apparaît souvent comme une solution de protection et de libération.

V.8.5 Du manque du respect

Les résultats de cette recherche attestent que le manque de respect (50 %), est un des déterminants sociaux qui favorise le divorce des couples mariés. Selon (Amato, 2000), les conflits conjugaux liés au manque de respect sont parmi les causes les plus fréquentes de divorce dans les sociétés modernes. Les comportements irrespectueux érodent la communication, diminuent la satisfaction conjugale et augmentent la probabilité de séparation. Par contre, (Kelly et Emery, 2003) soulignent que le respect mutuel est central pour la stabilité émotionnelle du couple : lorsque l'un des partenaires se sent dévalorisé ou ignoré, la relation devient vulnérable aux ruptures.

Pour faire le point, le manque de respect constitue une cause directe et importante de divorce. Il agit en fragilisant la confiance, la communication et l'équilibre affectif, rendant le couple plus susceptible de se séparer.

V.8.6 Des pressions extérieures

Les pressions extérieures constituent un facteur souvent cité dans la dissolution des couples, représentant (50 %) des cas dans le tableau analysé. Ces pressions peuvent provenir de la famille élargie, de la société, des amis ou même des contraintes professionnelles et économiques. Elles influencent directement la dynamique du couple en introduisant des conflits ou en renforçant des désaccords préexistants.

Selon (Amato, 2000) les influences externes jouent un rôle indirect mais significatif dans le divorce : elles peuvent accentuer des conflits latents, générer du stress et diminuer la satisfaction conjugale, favorisant ainsi la séparation.

En conséquence, les pressions extérieures sont un mobile de divorce car elles amplifient les conflits internes et peuvent perturber la communication et l'équilibre du couple. La capacité des conjoints à gérer ces influences externes est donc cruciale pour la stabilité de leur mariage.

V.8.7 Des différences religieuses ou culturelles

Les différences religieuses ou culturelles (48,33 %) sont également évoqués par les divorcés enquêtés. Ces facteurs sociaux soulignent l'importance du cadre social, culturel et affectif dans la solidité du couple. (Singly, 2000) note que le respect mutuel et la compatibilité des valeurs sont essentiels à la pérennité du mariage, et que leur absence contribue fortement à la rupture.

Selon (Lehrer et Chiswick, 1993), les mariages mixtes sur le plan religieux présentent statistiquement un risque plus élevé de dissolution que les mariages homogames (entre conjoints de même religion). Les auteurs expliquent que les divergences concernant la pratique religieuse, l'éducation des enfants et les valeurs morales peuvent fragiliser l'unité du couple.

De même, (Kalmijn,1998) souligne que l'homogamie culturelle et religieuse favorise la stabilité conjugale, tandis que l'hétérogamie accroît les probabilités de conflits et de divorce. Les différences culturelles peuvent concerner les rôles de genre, l'autorité au sein du foyer, les relations avec la belle-famille et les normes sociales, autant d'éléments susceptibles de générer des tensions.

Finalement, les différences religieuses ou culturelles peuvent devenir une cause de divorce lorsqu'elles entraînent des désaccords profonds sur les valeurs, l'éducation des enfants, les pratiques religieuses ou les normes familiales. Sans dialogue, respect mutuel et compromis, ces divergences peuvent fragiliser durablement l'équilibre conjugal.

V.9. Des conséquences sociales négatives du divorce

V.9.1 Sur le plan psychologique

Sur le plan psychologique, les divorcés répondants attestent à (83,33%) que les divorcés sont souvent confrontés à des problèmes psychologiques (stress, anxiétés, dépressions) qui constituent un résultat d'un processus progressif de détérioration de la relation conjugale. Dans une perspective psychanalytique, (Bauman, 2003) affirme que la modernité favorise des relations dites « liquides », caractérisées par une faible tolérance à la frustration et un désir constant de satisfaction personnelle. Cette fragilité émotionnelle rend les couples plus enclins à mettre fin à la relation face aux difficultés.

De son côté, (Gottman et Levenson, 1992), souligne que les couples qui présentent des interactions marquées par la critique constante, le mépris, la défensive et le retrait émotionnel ont une probabilité élevée de divorcer. Gottman identifie ces comportements comme des indicateurs prédictifs majeurs de rupture conjugale, car ils détruisent progressivement l'intimité et la confiance.

En fin de compte, les causes psychologiques du divorce reposent principalement sur la détérioration de la communication, l'insatisfaction affective, les vulnérabilités personnelles et les troubles émotionnels. Ces facteurs, lorsqu'ils persistent sans prise en charge ou sans dialogue constructif, fragilisent durablement le lien conjugal et peuvent conduire à la rupture.

V.9.2 Sur le plan familial

Les conséquences du divorce sur le plan familial, (83,33%) des divorcés enquêtés notent que le divorce entraîne des répercussions profondes sur l'organisation et l'équilibre de la famille. Sur le plan familial, il provoque généralement une restructuration du foyer, une modification des rôles parentaux et parfois une rupture ou un affaiblissement des liens entre les membres de la famille.

Selon (Amato, 2000), le divorce transforme la dynamique familiale en modifiant les relations entre parents et enfants. La séparation des conjoints entraîne souvent une diminution du temps passé avec l'un des parents, ce qui peut affecter la qualité des relations familiales. Les enfants peuvent ressentir un sentiment d'abandon, de tristesse ou d'insécurité.

De leur côté, (Kelly et Emery, 2003) soulignent que le divorce peut créer un climat de tension persistante, notamment lorsque les conflits entre les ex-conjoints se prolongent après la séparation. Ces conflits parentaux ont un impact direct sur l'adaptation émotionnelle et sociale des enfants.

Au final, sur le plan familial, le divorce entraîne principalement une désorganisation initiale, une redéfinition des rôles parentaux et un impact émotionnel sur les enfants. Toutefois, la capacité d'adaptation de la famille et la qualité de la coopération parentale après la séparation jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la situation.

V.9.3 Sur le plan socio-économique

La confirmation de (66,66 %) des enquêtés que le divorce est lié à des facteurs socio-économiques s'inscrit pleinement dans une littérature scientifique solide qui identifie l'insécurité financière comme un élément clé dans la fragilisation des unions conjugales.

Dans leurs travaux, (Conger et Elder, 1994) soulignent que les difficultés (socio)-économiques, telles que le chômage, la baisse des revenus et l'insécurité financière, génèrent un stress chronique au sein du couple, ce qui affaiblit les interactions positives entre partenaires et accroît les tensions relationnelles. Ils montrent que lorsque les ressources (socio)-économiques d'un ménage sont menacées, les conflits quotidiens deviennent plus fréquents, entraînant une diminution de la satisfaction conjugale et, à terme, un risque plus élevé de rupture.

De même, (Amato et Previti, 2003) démontrent à travers une méta-analyse que les pressions (socio)-économiques constituent un prédicteur significatif du divorce, indépendamment d'autres facteurs tels que l'éducation et l'âge au mariage. Selon ces auteurs, l'instabilité financière ne se limite pas à affecter le bien-être matériel des conjoints, mais influe aussi sur leurs relations sociales et émotionnelles, bousculant les attentes et les engagements au sein du couple.

Par ailleurs, le divorce n'est pas seulement un événement émotionnel ; il a des répercussions économiques directes qui deviennent des facteurs sociaux importants. La baisse du niveau de vie, les inégalités accrues et le stress familial montrent que la faiblesse au niveau économique est profondément liée au phénomène du divorce.

V.10 Des conséquences sociales positives du divorce

Malgré les impacts négatifs que génère le divorce, certains répondants ont identifié des aspects positifs que produit ledit divorce.

V.10.1 Reconnaissance de soi, la prise de décisions autonomes et l'apprentissage de

la résilience

La reconnaissance de soi, la prise de décisions autonomes et l'apprentissage de la résilience sont chacun signalés par (50 %) des participants. La résilience au moment du divorce repose sur une combinaison de facteurs individuels, relationnels et socioéconomiques. Le divorce comme tel peut occasionner à ce que l'individu puise mieux se connaître afin d'orienter sa vie autrement. De même, la stabilité économique joue également un rôle déterminant. Les travaux de (Paugam 2000) montrent que la précarité fragilise l'identité sociale et peut accentuer la vulnérabilité psychologique. A l'inverse, disposer d'un emploi ou de ressources financières suffisantes favorise l'autonomie et réduit les tensions post-divorce. En effet, la sécurité matérielle constitue un facteur protecteur important.

Enfin, le soutien social, la stabilité économique, les ressources psychologiques personnelles, la qualité des liens parent-enfant et l'accompagnement institutionnel constituent autant de variables susceptibles d'atténuer les effets négatifs de la rupture conjugale. Ces dimensions interagissent et contribuent à transformer une épreuve potentiellement déstabilisante en opportunité de reconstruction.

V.10.2 l'autonomisation des femmes et l'élimination des tensions familiales

De même, l'autonomisation des femmes (41,66 %) et l'élimination des tensions familiales (41,66 %) confirment l'idée que le divorce peut réduire des situations de conflit chronique et renforcer l'indépendance des femmes, comme l'indiquent (Cherlin, 2009) et (White et Booth, 1991). Ces chercheurs montrent que, bien que douloureux, le divorce peut parfois améliorer la qualité de vie à long terme en permettant aux individus de sortir de relations conflictuelles et de reconstruire leur projet de vie.

Somme toute, ces résultats mettent en évidence la double facette du divorce : il engendre des souffrances psychologiques, familiales, économiques et sociales, mais peut également offrir des opportunités de croissance personnelle, d'autonomisation et de soulagement des tensions. Cette ambivalence confirme l'importance de considérer le divorce non seulement comme un événement négatif, mais aussi comme un processus potentiellement transformateur.

CONCLUSION

Au terme de la présente recherche, qui porte sur l'étude de la dynamique du divorce chez les couples mariés en milieu urbain à Kisangani (2021-2025), l'objectif était d'analyser les facteurs sociaux à l'origine du divorce ainsi que les conséquences des divorces répétitifs au sein des couples mariés de la ville.

Du point de vue scientifique ou théorique, cette étude présente un intérêt majeur dans la mesure où elle contribue à l'enrichissement des connaissances issues des recherches menées dans le domaine des sciences sociales en général, et plus particulièrement dans celui de la sociologie du divorce.

Du point de vue social et pratique, la présente recherche constitue une source d'inspiration tant pour les autorités politico-administratives que pour les individus et les familles. Elle permettra à chaque partie de mieux comprendre comment préserver durablement l'institution du mariage afin de prévenir les divorces au sein des couples.

Cette étude s'est appuyée sur la méthode dynamique de Georges Balandier afin d'analyser les facteurs sociaux à l'origine du divorce ainsi que les conséquences qui en découlent, au niveau des ménages que celui de la société. Aussi, cette approche a-t-elle permis d'appréhender le divorce comme un phénomène social en mutation, influencé par divers changements sociaux tels que l'adultère, les violences conjugales, les mariages précoces, les pressions extérieures, l'incompatibilité de caractères et les différences religieuses, qui, sur le long terme, ont constitué des sources de tensions et de conflits au sein des couples mariés, conduisant au divorce.

La collecte des données a été réalisée à l'aide de la technique documentaire, grâce à l'exploitation des rapports annuels afin d'en recueillir des informations empiriques. Par ailleurs, nous avons également utilisé l'observation directe engagée, à l'issue de laquelle un échantillon ponctuel de 60 individus a été sélectionné à partir d'une population totale de 1 547 000 habitants composant la ville de Kisangani.

Le traitement des données récoltées a été effectué à l'aide d'analyses quantitatives. Pour faciliter la lecture et la comparaison des résultats, les fréquences observées ont été converties en pourcentages à l'aide de la statistique descriptive, donnant ainsi des résultats obtenus présentés dans les lignes qui suivent.

En ce qui concerne la dynamique sociale du divorce à Kisangani, l'étude montre que la Commune de Mangobo est la plus touchée par le divorce à Kisangani, avec 37,2 % des cas

recensés. Par ailleurs, l'analyse selon le sexe révèle une prédominance féminine parmi les répondants divorcés, les femmes représentant 75 % de l'échantillon contre 25 % pour les hommes.

S'agissant des âges des répondants divorcés, les résultats montrent que le divorce concerne majoritairement les jeunes âgés de 20 à 30 ans (75 %). Par ailleurs, la forte concentration des répondants divorcés dans la Commune de Mangobo (41,66 %) s'explique par des facteurs socio-économiques, démographiques et culturels.

En se fondant sur l'appartenance tribale, la majorité des répondants divorcés (75 %) appartiennent aux tribus de la province de la Tshopo, en raison de leur forte présence dans la zone étudiée. Par ailleurs, les chômeurs sont largement majoritaires (75 %), tandis que les fonctionnaires, les conducteurs de taxi-motos et les commissionnaires ne représentent chacun que 8,33 % de l'échantillon.

En se basant sur l'analyse des facteurs sociaux à l'origine du divorce montre que le mariage précoce constitue la cause la plus fréquente parmi les couples enquêtés (83,33 %). L'adultère occupe également une place importante, étant mentionné par (75 %) des répondants. Les difficultés financières (58,33 %) et les violences conjugales (55 %) apparaissent aussi comme des facteurs déterminants dans la rupture du lien conjugal. Par ailleurs, le manque de respect et les pressions extérieures, notamment celles exercées par la famille et l'entourage (50 % chacun), contribuent significativement à la dissolution du mariage. Enfin, les différences religieuses ou culturelles (48,33 %) sont également citées comme des éléments explicatifs du divorce.

Parlant conséquences sociales négatives du divorce, celles-ci se manifestent notamment sur le plan psychologique : 83,33 % des répondants signalent que le divorce entraîne souvent stress, anxiété et dépression, résultant de la détérioration progressive de la relation conjugale. Sur le plan familial, (83,33 %) des divorcés signalent que le divorce perturbe l'organisation du foyer, modifie les rôles parentaux et peut affaiblir les liens entre les membres de la famille. Sur le plan socio-économique, (66,66 %) des enquêtés ont attesté que le divorce est lié à des facteurs socio-économiques, confirmant que l'insécurité financière fragilise les unions conjugales.

Concernant les conséquences sociales positives du divorce, 50 % des participants soulignent la reconnaissance de soi, l'autonomie et la résilience, tandis que 41,66 % des participantes évoquent l'autonomisation des femmes et la réduction des tensions familiales.

Face aux résultats obtenus, nous pouvons affirmer que toutes les hypothèses de recherche sont confirmées.

De ce qui précède, nous ne pouvons clore ce travail sans formuler quelques suggestions visant à rétablir, ne serait-ce qu'en partie, la paix au sein des couples mariés.

A l'autorité politico-administrative, il lui est recommandé de renforcer les mesures nécessaires pour assurer une cohabitation harmonieuse des couples mariés et prévenir les divorces répétés.

Enfin, aux couples mariés, il leur est suggéré de faire preuve de tolérance mutuelle face aux problèmes de la vie, car nul n'est avéré.

BIBLIOGRAPHIE

- Amato, Paul R. (2010). "Research on Divorce: Continuing Trends and New Developments". *Journal of Marriage and Family*, Vol. 72, No. 3, pp. 650-666.
- Amato, P. R. (2000). "The consequences of divorce for adults and children". *Journal of Marriage and Family*.
- Amato, P. R., & Previti, D. (2003). "People's reasons for divorcing: Gender, social class, the life course, and adjustment". *Journal of Family Issues*, <https://doi.org/10.1177/0192513X03254507>.
- Bauman, Z. (2003). *Liquid love: On the frailty of human bonds*. Cambridge: Polity Press.
- Becker, G. S. (1981). *A Treatise on the Family*. Cambridge, M.A.: Harvard University Press.
- Bourdieu P. (dir.). 51993). *La misère du monde*. Paris: Editions du Seuil.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Edition Fayard.
- Cherlin, A. J. (2009). *The marriage-go-round: The state of marriage and the family in America today*. New York: Knopf.
- Conger, R. D., & Elder, G. H., Jr. (1994). *Families in troubled times: Adapting to change in rural America*. Aldine de Gruyter.
- Durkheim, E. (1897). *Le Suicide : Etude de sociologie*, Paris, Félix Alcan.
- Gottman, J. M., & Levenson, R. W. (1992). Marital processes predictive of later dissolution: Behavior, physiology, and health. *Journal of Personality and Social Psychology*, 63(2), 221–233.
- Guttmann, J. (1993^o). *Divorce in Psychology Perspective : Théory and Resarch*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Inc./London and Nez York: Psychology Press.
- Khadija et al. (2018). "Early Marriage and Its Impact on Marital Stability in Developing societies". *International Journal of Sciences and Humanities Research*, Vol. 6, N° 3, pp; 120-128.
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). (2020). *Couples et familles : édition 2020*. INSEE Références.

- Jardis, M., *Etude des tribus d'Afrique subsaharienne*, Ed. Savoir plus, s.l., 2022.
- Kalmijn, M. (1998). "Intermarriage and homogamy: Causes, patterns, trends". *Annual Review of Sociology*, 24, 395–421.
- Kaufmann, J.-C. (1992). *La trame conjugale : Analyse du couple par son linge*. Nathan.
- Kelly, J. B., & Emery, R. E. (2003). *Children's adjustment following divorce: Risk and resilience perspectives*. Family Relations.
- Lehrer, E. L., & Chiswick, C. U. (1993). "Religion as a determinant of marital stability". *Demography*, 30(3), 385–404.
- Lyngstad, T.H., et al. (2011). "Does Community Context Have an Important Impact on Divorce Risk?" *European Journal of Population*, 27 (4), 83-502.
- Nour, S. (1978). "Age at Marriage, Marital Instability and Divorce", *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 40, N°2, pp. 353-365.
- Paugam, S. (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roussel, L. (1992). *La famille incertaine*. Éditions Odile Jacob.
- Roussel, L. (1989). *La famille incertaine*. Odile Jacob.
- Singly, F. de. (2000). *Libres ensemble : L'individualisme dans la vie commune*. Nathan.
- Straus, M. A., & Gelles, R. J. (1990). *Physical violence in American families*. New Brunswick, NJ: Transaction Publishers.
- Théry, I. (1993). *Le démariage : Justice et vie privée*. Odile Jacob.
- Walker, L. E. (1979). *The battered woman*. New York, NY: Harper & Row.
- White, L., & Booth, A. (1991). "Divorce over the life course: The lifelong effects of divorce on health and well-being". *Journal of Family Issues*.